



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 22 août 2024

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil communal du 29 août 2024

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, veuillez trouver ci-dessous deux points à l'ordre du jour du Conseil communal du 29 août 2024 :

1. Complexe sportif : demande de modification du mode de chauffage préconisé pour le projet d'extension
2. Journée mondiale du bénévolat et du volontariat : proposition

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques explications relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Björn BORIE et Jean-Pierre GRAISSE

1. Complexe sportif : demande de modification du mode de chauffage préconisé pour le projet d'extension

L'extension du complexe sportif est un projet important pour la Commune car celle-ci répond à un besoin criant des clubs et associations sportives bertrigeois.

Ce projet est aussi important de par l'implication budgétaire qu'il représente : financé sur fonds propres, il a d'abord été évalué à 3.900.000 € en 2023 dans sa forme initiale, puis à 8.342.000 en décembre 2023 dans sa nouvelle forme et finalement à 9.995.000 aujourd'hui.

Lors du premier passage en Conseil communal en janvier 2023, le groupe ECOLO s'est montré favorable au projet.

Ensuite, le point est revenu sur la table, et nous nous sommes abstenus, justifiant ainsi notre abstention en mars 2024 :

Le groupe ECOLO désire s'abstenir sur ce point. Nous sommes bien conscients qu'il est nécessaire de trouver une solution au manque de place disponible pour permettre aux clubs de Bertrix de développer leurs activités, mais compte-tenu du montant important de la dépense sur fonds propres communaux, nous pensons qu'il serait raisonnable de prévoir un projet d'une moindre ampleur. Nous pointons aussi le fait que plus les bâtiments seront grands, et plus les frais de fonctionnement à charge de la RCA, et donc de la commune, seront importants. Finalement, le projet présenté ne démontre aucune volonté en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie : avec une cafétéria de 600 m², il serait bon de se poser la question du choix du type de chauffage.

Pour le groupe ECOLO, l'extension du complexe sportif doit répondre à deux conditions pour sa mise en œuvre :

1. ne pas représenter une charge financière trop importante en frais de fonctionnement récurrents pour la Régie communale autonome,
2. répondre à la nécessaire réduction des gaz à effets de serre : nous ne pouvons pas aujourd'hui mettre en place de nouveaux projets qui ont principalement recours à l'énergie fossile pour leur fonctionnement.

Le projet tel qu'il nous a été présenté ne répond à aucune de ces deux conditions : la source principale de chauffage sera le gaz. Nous avons découvert récemment durant le conflit Ukrainien combien le coût de cette énergie était volatile et pouvait flamber, grevant ainsi les budgets des consommateurs et institutions ayant fait le choix du gaz pour leur chauffage.

En août 2021, nous invitons la Collège à déposer sa candidature dans le cadre de l'appel à projets de la Région wallonne relatif à la géothermie peu profonde, une énergie tout à fait adaptée d'ailleurs à un projet tel que celui de l'extension du complexe sportif.

Mathieu Rossignol s'engageait à l'époque à étudier l'opportunité de répondre à cet appel à projet, alors que Michel Hardy affirmait qu'en raison de la nature du sol de notre région, la géothermie n'est pas idéale.

Depuis le dernier passage en Conseil communal du projet d'extension du complexe sportif, le groupe Ecolo a pris contact avec la cellule « Géothermie, photovoltaïque et énergie éolienne » de la Région wallonne afin de les interroger sur l'opportunité de recourir à la géothermie peu profonde pour le projet d'extension du complexe sportif.

La réponse est clairement positive. *Cette énergie renouvelable locale et respectueuse de l'environnement associe performance énergétique et économique. Elle est disponible en permanence, peut fournir chauffage, refroidissement et stockage de chaleur et de froid. De plus, elle a un faible impact visuel et environnemental (elle émet peu de CO₂).*

Autre avantage : elle contribue à une plus grande autonomie énergétique.

Fort de ces nouveaux éléments, le groupe ECOLO estime nécessaire de revoir le mode de chauffage préconisé pour le projet d'extension du complexe sportif pour les raisons évoquées plus haut, et invite le Collège à modifier le projet en sens.

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 29 août 2024, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour,
- considérant l'importance et la nécessité du projet d'extension du complexe sportif,
- considérant que le projet en l'état actuel ne répond pas aux exigences de réduction de rejet de CO₂;
- considérant en outre l'insécurité des coûts du gaz naturel et le risque d'envolée des prix liés au chauffage des nouvelles installations,
- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,

par xxx oui et xxx non, invite le Collège à revoir le mode de chauffage préconisé pour ce projet en veillant à recourir de manière principale à une énergie non fossile.

2/ Journée mondiale du bénévolat et du volontariat : proposition

Chaque année, le 5 décembre, la journée Internationale des bénévoles et des volontaires célèbre l'engagement partout dans le monde.

Cette année, comme tous les 5 décembre depuis 1985, honorons celles et ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre. Être bénévole c'est consacrer son temps libre en mettant au service des autres son énergie et ses compétences.

C'est en 1985 à New York que l'ONU a décidé de créer la journée internationale des bénévoles afin de promouvoir le travail et le potentiel des bénévoles dans le développement économique et social aussi bien au niveau local, que national et international.

Cet événement fournit l'opportunité de mettre en lumière les réalisations de millions de bénévoles dans leurs associations et d'encourager davantage de personnes à s'engager dans des activités de bénévolat.

Au sein de notre commune, nous pouvons estimer à une centaine, si pas plus, le nombre de volontaires impliqués dans les comités de fêtes/des parents, le conseil des aînés, la Croix-Rouge, des volontaires qui nettoient nos chemins dans les bois pour que nous puissions nous promener dans une nature agréable, etc.

De nombreuses communes organisent un événement en l'honneur des bénévoles. Ecolo Bertrix propose au Collège de suivre cet exemple. Un mot de remerciement sur le site web de notre commune ainsi que sur les canaux sociaux, un drink en leur honneur, permettraient de mettre en avant nos bénévoles.

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 29 août 2024, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour,
- considérant l'importance et la nécessité de la reconnaissance pour nos volontaires de notre commune,
- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,

par xxx oui et xxx non, invite le Collège à organiser un événement afin de mettre le bénévolat et le volontariat à l'honneur à l'occasion la journée mondiale des bénévoles du 5 décembre 2024, complété par un mot de remerciement sur le site web de notre commune et sur les canaux sociaux.